

# DEMANDE D'EXTRAITS D'ACTES D'ETAT CIVIL

Dans le but de protéger le secret de la vie privée et de réduire les tentatives de fraude, dont l'usurpation d'identité, les conditions de délivrance des copies intégrales ou des extraits avec filiation des actes de naissance ou de mariage ont été modifiées par décret n°97 852 du 16 septembre 1997.

- Pour obtenir un acte vous concernant vous devez indiquer le nom patronymique et le prénom usuel de vos parents.
- Pour obtenir un acte concernant une autre personne, vous devez indiquer le nom patronymique et le prénom usuel des parents de la personne que l'acte concerne et justifier de votre lien de parenté.

## DEMANDEUR :

NOM : ..... PRENOM :  
.....

Domicile :  
.....

Code postal : .....

VILLE :  
.....

**LIEN DE PARENTÉ** avec la personne dont vous demandez l'acte :  
.....

## ACTE DEMANDÉ

Acte de NAISSANCE  de MARIAGE  de RECONNAISSANCE  de DECES

Copie intégrale

Extrait avec filiation

Nombre d'actes demandés :  
.....

Extrait sans filiation

## ETAT CIVIL DE LA PERSONNE DONT VOUS DEMANDEZ L'ACTE

NOM..... PRENOMS :  
.....

DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU DE NAISSANCE :  
.....

*Renseignements obligatoire pour  
obtenir une copie intégrale ou un  
extrait avec filiation de l'acte de  
naissance ou de mariage*

NOM – Prénom usuel du père : .....

NOM de jeune fille – Prénom usuel de la mère :  
.....

**Pour l'obtention d'un acte de mariage :**

NOM	–	Prénom	de	l'époux	(épouse) :
.....					
DATE DU MARIAGE :	.....	LIEU	DU	MARIAGE :	
.....					
Pour	quel	usage	est	destiné	ce document ?
.....					

DATE

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Veillez joindre à cet imprimé une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse